



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2014 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 7

RÉGION MAISONNEUVE

SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Certaines cargaisons dangereuses

Les navigateurs sont avisés que notre centre des opérations (Seaway Beauharnois) doit être informé d'avance d'un transit de navire ayant comme cargaison « certaines cargaisons dangereuses », tel que défini dans le Règlement sur la sûreté du transport maritime (DORS/2004-144) de Transports Canada.

Certaines cargaisons dangereuses sont catégorisées comme suit :

Classe 1 – Explosifs

Classe 2 – Gaz

Classe 5 – Matières comburantes et peroxydes organiques

Classe 6 – Matières toxiques et matières infectieuses

Classe 7 – Matières radioactives et nucléaires

Une déclaration de sûreté (DOS) est requise pour ces transits avec « certaines cargaisons dangereuses ». La déclaration de sûreté doit nous être envoyée avant le transit du navire et préférablement avec le plan de cargaison dangereuse.

Une copie du formulaire de déclaration de sûreté peut être obtenue sur notre site internet :

www.grandslacs-voiemaritime.com

Navigation commerciale

Sécurité de la Voie maritime

Déclaration de sûreté

Lorsque complété, le formulaire de déclaration de sûreté doit être envoyé à notre centre des opérations par courriel (cdo@seaway.ca) ou par télécopieur (450-672-3668). À la réception de la déclaration, celle-ci sera remplie par la Corporation et une copie sera retournée au navire.

Région Maisonneuve

Le 4 avril 2014

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721